Strasbourg : tous citoyens !

20/06/2009 à 16h45

Le “conseil consultatif des résidents étrangers” de Strasbourg sera officiellement installé ce samedi, sous le patronage du secrétaire général du Conseil de l’Europe, Terry Davis.
«*L’objectif est de faire de chaque résident strasbourgeois, quelle que soit sa nationalité, un citoyen ou une citoyenne à part entière*», affirme la municipalité, qui souhaite promouvoir la notion de «*citoyenneté de résidence*».

Le conseil consultatif des résidents étrangers (CCRE) version 2009 réactivé avec le retour de Roland Ries (PS) est composé de trois collèges installés pour trois ans. Le premier compte 40 personnes et respecte la parité hommes-femmes. Il est issu d’un tirage au sort parmi les 155 résidents étrangers hors Union européenne – «privés» de droit de vote aux élections locales – qui se sont portés volontaires à titre individuel et bénévole. ***Ces personnes seront représentatives de la répartition par nationalité de la population strasbourgeoise.***
Le deuxième collège comprend des représentants d’associations «se référant ou référées à l’immigration». Le troisième et dernier collège regroupe cinq associations «de solidarité et d’accès au droit identifiées» actives à Strasbourg : Casas, la Cimade, le Clapest, Parole sans frontière et Thémis.
Le CCRE peut être saisi par le maire concernant des projets en cours d’étude ou ***s’auto-saisir*** *d’un sujet en lien avec ses thématiques d’intervention :* ***l’accès au droit, la prévention des discriminations, la lutte contre les préjugés, la valorisation des enjeux de mémoire et la promotion de la diversité culturelle.***
(Sources 1, 2)

Sur le même sujet, lire : Citoyenneté-jacking** : les “Conseils des citoyens étrangers”